

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MARS 2023**

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-sept mars à dix-neuf heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en la grande salle de l'espace Jean-Pierre Calloc'h, en séance publique, sous la présidence de Madame Sophie LE CHAT.

**COMMUNE  
DE  
PLOUHINEC**

**Morbihan**

**Date de convocation**  
20 mars 2023

**Présents :** Mme Sophie LE CHAT, M. Stéphane SANCHEZ, Mme Alexandra HEMONIC, M. Philippe LE GUYADER, Mme Julie LE LEUCH, MM. Pierre STEPHANT et Régis JAFFRE, Mme Marina GERARD, MM. Thomas FILLON et Michel GUILLEVIC, M. Jean-Marc CHABROL, Mmes Sidonie BOUSSEMART et Cathy CORVEC, MM. Benoit CROQ, Franz FUCHS et Jean-Jacques GUILLERMIC, Mme Emmanuelle JEHANNO, M. Guillaume KERVINGANT, Mmes Armande LEANNEC et Sabine LE BARON, M. Eddy LE CLANCHE, Mmes Marie-Christine LE QUER, Véronique LE SERREC, Nolwen LE TRIBROCHE et Anne MILES.

**Date de publication**  
29 mars 2023

**Absentes :**

Mesdames Sarra MONJAL, Audrey PESSEL, Maud COCHARD et Stéphanie LE SQUER.

**Nombre de  
conseillers  
en exercices 29  
présents 25  
votants 29**

**Procurations :**

Madame Sarra MONJAL donne pouvoir à Madame Sophie LE CHAT

Madame Audrey PESSEL donne pouvoir à Madame Marina GERARD

Madame Maud COCHARD donne pouvoir à Madame Nolwen LE TRIBROCHE

Madame Stéphanie LE SQUER donne pouvoir à Monsieur Jean-Jacques GUILLERMIC

**Secrétaire de séance :**

Mme Emmanuelle JEHANNO

**2023-03-0.1 – Modification partielle des représentants de la commune dans les  
organismes extérieurs**

**Rapporteur :** Sophie LE CHAT

L'article L. 2121-33 du Code général des collectivités territoriales dispose que *le conseil municipal procède à la désignation de ses membres ou de délégués pour siéger au sein d'organismes extérieurs dans les cas et conditions prévus par les dispositions du présent code et des textes régissant ces organismes.*

*La fixation par les dispositions précitées de la durée des fonctions assignées à ces membres ou délégués ne fait pas obstacle à ce qu'il puisse être procédé à tout moment, et pour le reste de cette durée, à leur remplacement par une nouvelle désignation opérée dans les mêmes formes.*

En application des dispositions de l'article L. 2121-33 du Code général des collectivités territoriales, le conseil municipal a acté l'élection de ces représentants au sein de divers organismes par délibérations 2020-05.08 du 25 mai 2020, 2020-06-0.4 du 02 juillet 2020 et 2020-12-3.2 du 15 décembre 2020.

De plus, la délibération 2022-12-0.1 du 05 décembre 2022 a modifié la composition des commissions permanentes. Afin de conserver une certaine cohérence dans la représentation des élus dans les organismes extérieurs, il convient de les modifier comme suit :

- **Morbihan Energies**  
Madame Alexandra HEMONIC remplace Madame Sophie LE CHAT ;
- **CAUE**  
Monsieur Pierre STEPHANT remplace Monsieur Stéphane SANCHEZ ;

▪ **Syndicat Mixte VIGIPOL**

Monsieur Régis JAFFRE est désigné membre titulaire et Madame Audrey PESSEL membre suppléante.

D'autre part, des référents ont été nommés sans que cela nécessite d'être délibéré en conseil municipal.

Suite aux élections municipales de 2020, Monsieur Jean-Marc CHABROL avait été désigné élu référent en matière de sécurité routière.

C'est désormais Madame Alexandra HEMONIC qui sera l'élue référente sur ce dossier.

**Après en avoir délibéré et voté, à l'unanimité, l'assemblée délibérante :**

- **ADOpte les modifications effectuées au sein de la représentation des élus dans les organismes extérieurs comme proposé dans le tableau récapitulatif joint, ci-après :**

**Fait en mairie le 27 mars 2023**

**Au registre suivent les signatures.**

**La Maire,**

**Sophie LECHAT**



**La secrétaire de séance**

**Emmanuelle JEHANNO**



## Représentation des élus dans les organismes extérieurs

Organisme	Noms des élus	Nombre de représentants
SIVU du Centre de secours	Sophie LE CHAT	2 représentants
	Julie LE LEUCH	
SIVU du Grand Site Dunaire	Sophie LE CHAT	2 représentants titulaires
	Audrey PESSEL	
	Régis JAFFRÉ	1 représentant suppléant
CAUE	Pierre STEPHANT	2 représentants titulaires
	Stéphane SANCHEZ	
Morbihan Energies	Alexandra HÉMONIC	2 représentants
	Stéphane SANCHEZ	
Audélor	Stéphane SANCHEZ	2 représentants
	Philippe LE GUYADER	
Syndicat Mixte VIGIPOL	Régis JAFFRÉ	1 représentant titulaire
	Audrey PESSEL	1 représentant suppléant
Office Municipal des Sports de la Culture des Loisirs et de la jeunesse	Sarra MONJAL	4 représentants
	Pierre STÉPHANT	
	Nolwen LE TRIBROCHE	
	Michel GUILLEVIC	
Comité de jumelage	Sophie LE CHAT	Membre de droit
	Sarra MONJAL	4 représentants
	Pierre STÉPHANT	
	Sidonie BOUSSEMART	
	Emmanuelle JEHANNO	
ENEDIS	Alexandra HÉMONIC	1 référent tempête
SDIS 56	Alexandra HÉMONIC	1 correspondant sécurité incendie
Sécurité routière	Alexandra HÉMONIC	1 élu référent
Commission de sécurité des ERP	Philippe LE GUYADER	1 adjoint à la sécurité
Défense	Jean-Marc CHABROL	1 conseiller communal défense
FDGDON	Jean-Marc CHABROL	1 élu référent frelon asiatique
		1 élu référent ragondins

<b>Conseil des mouillages</b>	Sophie LE CHAT	4 membres titulaires
	Régis JAFFRÉ	
	Audrey PESSEL	
	Jean-Marc CHABROL	
	Alexandra HÉMONIC	4 membres suppléants
	Philippe LE GUYADER	
	Pierre STÉPHANT	
	Maud COCHARD	